

# Un traçage volontaire

**CORONAVIRUS** Une application devrait bientôt voir le jour en Suisse pour dépister les contacts avec les porteurs du virus.

PROPOS RECUEILLIS PAR IGOR CARDELLINI YVES GENIER



Un test grandeur nature de l'application, proposée par le consortium DP3T, a été mené, hier, avec des soldats à la place d'armes de Chamblon, dans le Nord vaudois. Keystone

Dès le 11 mai, il devrait être possible de tracer l'évolution de la pandémie en Suisse. La traque se fera par une application pour téléphone intelligent, et dont le développement est à bout touchant. Très attendu pour lutter contre la pandémie, alors que l'étau du confinement se desserre, l'outil suscite aussi beaucoup d'inquiétudes.

L'application a été développée par le consortium DP3T, dominé par des scientifiques des Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et de Zurich. Edouard Bugnion, vice-président de l'EPFL, membre du groupe d'experts institué par la Confédération et dédié à l'épidémiologie numérique et du consortium DP3T, en explique les caractéristiques et défend son utilisation face aux critiques.

**Allez-vous installer l'application sur votre smartphone et comment allez-vous l'utiliser?**

Oui, évidemment. Je vais l'installer et activer mon Bluetooth pour qu'elle puisse fonctionner. Cela sera possible sur Android aussi bien qu'iOS (réd: le système d'Apple). Le système notifiera ses utilisateurs s'ils ont été exposés à la maladie au cours d'un contact prolongé avec une personne positive. Le mécanisme transmet les notifications de manière anonyme. Si vous apprenez que vous pourriez être porteur avant d'avoir des symptômes, vous pourrez prendre les mesures adéquates et limiter vos contacts à temps.

### **Si vous ressentez les symptômes, est-ce que vous allez les inscrire dans l'application?**

Non, il ne s'agit pas d'une application d'autoévaluation ou d'aide à la décision médicale. Elle n'a pas non plus de rôle préventif de protection pour l'individu qui l'installe. Notre application doit servir à éviter la propagation de l'épidémie et casser la chaîne de transmission. La personne qui reçoit le message d'alerte devra appeler une ligne téléphonique médicale, pour vérifier son niveau de risque et pour savoir si elle doit s'isoler, voire se faire soigner.

Ainsi, l'application ne s'active que lorsqu'un utilisateur a été testé positif et qu'il a introduit dans le système un code d'autorisation, déterminé par l'autorité médicale, qui lui a été attribué pour attester qu'il est bien malade. Le patient en question choisit volontairement d'entrer son statut positif au Covid-19 dans son téléphone, avec le code. Ce dernier n'est pas associé à son dossier médical, il est à usage unique et permet uniquement de connaître la date d'apparition des symptômes pour déterminer les périodes de contagion.

### **Quelle efficacité peut-on attendre d'une application dont les informations sont fournies sur une base volontaire?**

Un tel outil n'a de sens que s'il est promu par l'Office fédéral de la santé publique, l'OFSP. Et cette technologie n'est pertinente que si l'on dispose de nombreux tests et d'un suivi clinique systématique. L'application n'est pas un substitut à la méthodologie classique, c'est un complément qui permet d'identifier anonymement des contacts à risque que l'on a eus avec des personnes inconnues, au supermarché ou dans le bus, par exemple.

### **Quelles sont les garanties pour la sphère privée?**

L'anonymat est basé sur un ensemble de protocoles cryptographiques. Ils garantissent que l'utilisateur recevant l'information ne peut pas savoir de qui elle provient. En outre, ce système n'a pas de serveur central capable d'établir une corrélation entre les contacts et où seraient stockées les données. Tout le travail de recoupement se fait dans les téléphones des personnes, grâce à Bluetooth. C'est une garantie très forte vis-à-vis de la surveillance, car l'Etat n'a aucune information sur les contacts entre les personnes. Les autorités n'ont accès qu'aux informations données volontairement par les malades.

### **Pour le préposé valaisan à la protection des données, Sébastien Fanti, il faut qu'une base légale formelle soit créée avant de lancer une telle application...**

Nous parlons d'une application à usage volontaire, offerte à la population. Mais son adoption doit faire l'objet d'une discussion démocratique. Il est très important que les règles du jeu soient clairement établies et qu'elles soient formalisées.

## **Vous collaborez avec Google et Apple. Quel est leur rôle dans votre projet DP3T et qu'en est-il des autres systèmes d'exploitation?**

Lorsque l'on achète un téléphone, on établit une relation de confiance avec son éditeur, puisqu'il gère les données intimes personnelles qu'il contient. L'appareil doit garantir la sphère privée de son propriétaire. Dans notre cas, les données échangées entre téléphones par le biais de Bluetooth ne sont transmises ni à l'Etat, ni à Google ou Apple. Elles restent dans le téléphone. La collaboration doit amener les géants américains à rendre possible un usage étendu de Bluetooth.

La technologie doit être volontairement adoptée par au moins 60% des détenteurs de téléphones intelligents pour qu'elle puisse avoir un impact suffisant. D'où la nécessité de collaborer avec les créateurs des systèmes d'exploitation les plus utilisés.

## **Quel sera le coût pour l'utilisateur et y aura-t-il de la publicité?**

L'application sera gratuite et il n'y aura pas de publicité. Elle aura un impact, que nous cherchons à minimiser, sur la batterie.

## **Par-delà les frontières**

Pour que l'application soit utile jusqu'à l'arrivée d'un vaccin, elle ne doit pas s'arrêter aux frontières.

## **Y aura-t-il une interopérabilité entre les systèmes suisse et étrangers?**

Oui. Nous travaillons sur des protocoles d'interopérabilité, de façon à réussir à identifier des contacts de personnes tombées malades à l'étranger. Cela sera probablement similaire aux systèmes d'itinérance. Nous aurons le même protocole avec l'Autriche et l'Allemagne, notre grand voisin germanique ayant renoncé au système centralisé privilégié dans le consortium PEPP-PT. Nous nous orientons donc vers une interopérabilité large, au niveau européen dès le 11 mai prochain, jusqu'à la mise au point d'un vaccin. Cette application sera utile jusqu'à la vaccination de la population.

## **Quelles sont les opportunités d'affaires avec cet outil?**

Aucun développement commercial n'est envisagé. Le programme est conçu pour un usage unique. Google et Apple s'engagent d'ailleurs à désactiver cette application dès que la pandémie sera terminée.

## **L'application testée en caserne**

L'EPFL a poursuivi, hier, ses tests de l'application suisse qui devra retracer les chaînes d'infections au Covid-19. Une centaine de soldats de la caserne de Chamblon, dans le Nord vaudois, ont été réquisitionnés pour l'opération.

Des tests ont déjà eu lieu, ces dernières semaines, sur le site de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, avec une dizaine de militaires, mais jamais encore avec autant de participants qu'hier, à Chamblon. «C'est un peu comme pour les médicaments. Après les tests en

laboratoire, on compare avec la réalité», explique Alfredo Sanchez, chef de projet d'intégration DP3T, interrogé par l'ATS.

Les militaires ont été invités à mener leurs activités quotidiennes, tout en s'échangeant des cartes de visite lorsqu'ils se rencontraient. «L'idée consiste à comparer les données de l'application avec cet échange de cartes», indique Alfredo Sanchez. ats